



LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MARNE

ARRETE N° 2066/2016
FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES
PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA CATEGORIE C
ACTE REÇU LE

07 DEC. 2016

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, DRCL

Vu le décret n° 89-229 du 17 Avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n° 95-1018 du 14 Septembre 1995 modifié fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques en application de l'article 90 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifié par le décret n° 2014-451 du 2 mai 2014,

Vu l'arrêté du 06 mai 2015 du Président du Conseil Départemental de la Marne de désignation de Monsieur Charles de Courson à la Présidence du Conseil d'Administration du S.D.I.S. de la Marne,

Vu l'arrêté n° 1147/2015 du 29 mai 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire des personnels administratifs et techniques de la catégorie C,

Vu le procès-verbal du résultat des élections des représentants du personnel à la commission administrative paritaire des personnels administratifs et techniques de la catégorie C en date du 04 décembre 2014,

Vu la délibération n° 09/2015 du conseil d'administration du SDIS de la Marne du 22 mai 2015 relative à la désignation des représentants de l'administration aux différents organismes et commissions annulée et remplacée par la délibération n° 36/2016 du 07 novembre 2016 relative à l'actualisation de la désignation des représentants de l'administration dans les différentes commissions du SDIS de la Marne,

Vu la délibération n° 35/2016 du conseil d'administration du SDIS du 7 novembre 2016 relative au remplacement de Monsieur Yan MORAND dans les instances du SDIS de la Marne - élections et désignations,

Considérant que, suite à la démission de Monsieur Yan MORAND, la délibération n° 35/2016 du conseil d'administration du SDIS du 7 novembre 2016 a désigné Monsieur Raphaël BLANCHARD en tant que suppléant de Monsieur Laurent BURCKEL à la Commission Administrative paritaire des Personnels administratifs et techniques de la catégorie C,

Considérant qu'il convient de tirer les conséquences des délibérations n° 35/2016 et n° 36/2016 du conseil d'administration du SDIS du 7 novembre 2016 et d'abroger l'arrêté n° 1147/2015 du 29 mai 2015.

ARRETE

ARTICLE 1er : La Commission Administrative paritaire des Personnels administratifs et techniques de la catégorie C du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la MARNE est, à compter de la date du présent arrêté, composée comme suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Premier titulaire	M. Charles DE COURSON Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. de la Marne, Conseiller Départemental du Canton de SERMAIZE-LES-BAINS	M. Gérard BUTIN Conseiller de la Communauté de Communes d'EPERNAY PAYS DE CHAMPAGNE
Deuxième titulaire	Mme Lise MAGNIER Conseillère Départementale du canton de CHALONS II	Mme Valérie MORAND Conseillère Départementale du canton d'ARGONNE SUIPPE et VESLE
Troisième titulaire	M. Laurent BURCKEL Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes de VITRY, CHAMPAGNE ET DER	M. Raphaël BLANCHARD Conseiller Départemental du canton de REIMS V
Quatrième titulaire	Mme Dominique DETERM Conseillère Départementale du canton de CHALONS I	Mme Annie COULON Conseillère Départementale du canton de VERTUS – PLAINE CHAMPENOISE

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES		SUPPLEANTS
Groupe hiérarchique de base :		
Premier titulaire	M. Rodrigue ADAM Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe Liste Syndicat Avenir Secours fonctions publiques CFE-CGC	Mme Sabrina DESANLIS Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe Liste Syndicat Avenir Secours fonctions publiques CFE-CGC
Deuxième titulaire	M. Laurent RABAULT Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe Liste Syndicat S.N.S.P.P/P.A.T. /F.O. du S.D.I.S. de la Marne	M. David MOUSEL Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe Liste Syndicat S.N.S.P.P/P.A.T. /F.O. du S.D.I.S. de la Marne
Troisième titulaire	M. Vivien BROCARD Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe Liste Syndicat S.N.S.P.P/P.A.T. /F.O. du S.D.I.S. de la Marne	M. Mathieu DESPLANQUES Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe Liste Syndicat S.N.S.P.P/P.A.T. /F.O. du S.D.I.S. de la Marne
Groupe hiérarchique supérieur		
Quatrième titulaire	M. Yann CANONNE Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Liste Syndicat Avenir Secours fonctions publiques CFE-CGC	M. Cyrille WANECQ Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Liste Syndicat Avenir Secours fonctions publiques CFE-CGC

ARTICLE 2 : L'arrêté n° 1147/2015 du 29 mai 2015 susvisé est abrogé.

ARTICLE 3 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Le directeur départemental du service d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Fagnières, le **5 DEC. 2016**

Le Président,

Charles de COURSON



ACTE REÇU LE

07 DEC. 2016

PREFECTURE DE LA MARNE
DRCL